

# Procès verbal du 1<sup>er</sup> conseil d'école du 07/11/2017

**Présents** : Barbier Bruno, Bicaïs Ariane, Blanchod Alexandrine, Brancaz Gaëlle, Desprez Christelle, Gougoux Carole, Jacquet Véronique, Morillat Christelle, Mouchet Mickaël, Pyot Aurélie, Rey Suzy.

**Excusés** : Combet Laure, Martinet Céline, Rosales-Perrez Anne-Lise.

## 1- Désignation d'un secrétaire de séance

Aurélie Pyot est secrétaire de séance.

## 2- Projets pédagogiques

Echange intra-parc avec l'école du Coteau à la Tronche, classe de Mme Perret Claire, CE2-CM1.

- Déplacements des entremondants à la Tronche le 09/10/2017, classe de CE1-CM1-CM2. A partir de figurines, les enfants ont travaillé plus particulièrement sur l'anatomie des dinosaures (peau, muscle, ...) en binôme 1 enfant de la Tronche/1 entremondant. Les figurines seront présentées lors de l'exposition.
- Déplacements des correspondants à Entremont le Vieux le 18/12/2017 pour l'exposition sur le mosasaure.

Echange ville-parc avec l'école Jean Macé à Argenteuil (val d'Oise), classe de Mme Deroche, 24 enfants de CE2.

- Déplacements des correspondants à St Pierre D'Entremont au centre du villard du 04 au 10/02/2018.
- Déplacements des entremondants au Villard pendant cette semaine. ⇨ rencontre d'enfants de secteur géographique, de mode de vie différent (ville / montagne) autour d'un projet commun, le mosasaure.

Projet mosasaure :

- Sortie fossile à St Jean de Couz le 19/09/2017 avec Mr Dumont, paléontologue amateur, qui a fait la découverte du fossile de mosasaure en Chartreuse.
- Sortie au musée des confluences à Lyon le 26/09/2017, sortie annulée ⇨ lettre explicative remise aux parents.
- Exposition sur le mosasaure les 15 et 16/12/2017 à Entremont le Vieux : inauguration et nocturne le vendredi 15, exposition le samedi 16, fermé dimanche 17, ouverture le lundi 18 pour la visite des enfants correspondants de la Tronche. Cette exposition est réalisée par les élèves de l'école, et ce sont eux qui assureront les permanences afin de présenter leurs travaux, leurs recherches. La présence des enfants de l'école est donc importante les jours de l'exposition.
- Projet d'écriture d'un livre et de chansons : accueil de David Gautier le 18/12/2017 et de Zoé Fachan, (date à déterminer) : tous les 2 auteurs d'album jeunesse, ils vont aider à l'écriture de l'histoire ⇨ coût des intervenant 250 euros /demi-journée, financement par la coopérative scolaire.

Spectacle musical les 7 et/ou 8/06/2018 : travail en collaboration entre les enseignants et musiciens, danseurs professionnels qui interviendront sur la dernière période des TAP.

La présence des enfants est donc vivement souhaitée sur cette période TAP afin que tous puissent profiter pleinement de ces enseignements artistiques qui seront mis en pratique lors du spectacle.

### 3- Sorties

En plus des sorties précédemment citées (St Jean de Couz, école de la Tronche, sortie au Villard), des sorties au gymnase sont prévues les mercredis matin du 22/11/2017 au 11/04/2018. Les trajets se font en car et le financement est assuré par la mairie et la communauté de commune. La présence de parents accompagnant est indispensable pour que les déplacements puissent se faire, à défaut, les sorties seront annulées.

Un tableau d'inscription pour les parents va être distribué dans les cahiers de liaison.

### 4- Cahiers de liaison

Le cahier de liaison est un outil de communication entre la famille et l'école. Les messages sont collés et il est demandé aux parents de signer chaque mot, certitude que les informations aient bien été prises en compte. La date n'apparaît actuellement pas sur les messages, celle-ci va être rajoutée.

D'autres informations hors école sont régulièrement distribuées dans le cahier de liaison : ce sont des informations culturelles (cinéma, spectacles, ...) ou sportives qui peuvent intéresser tous les enfants de l'école. Ces renseignements ont pour intérêt de faire découvrir des associations, des loisirs aux enfants et ne sont pas à caractère publicitaire.

### 5- Coopérative scolaire

La coopérative scolaire a pour but de financer l'achat de matériel nécessaire aux activités scolaires de toutes les classes, pour tous les enfants de l'école, de participer au financement de projets, ...

La participation financière des familles pour la coopérative scolaire est sur la base du volontariat ; toutefois, cette cotisation est très utile pour la vie de l'école ⇒ rappel aux familles qui n'auraient pas encore donné leur participation financière.

### 6- Mairie

Plusieurs demandes de réparations, d'entretien, d'organisation ont été faites à la mairie : lumière des toilettes, panneau tombé dans la cour, présence de souris (dératisation ?), jeu de clefs supplémentaires... Toutes ces demandes ont été prises en compte.

### 7- Effectifs

Année scolaire 2017-2018 : actuellement 57 enfants soit moyenne de 19 élèves / classe

- CE1-CM1 : Mmes Bicaïs et Combet : 19 élèves
- MS-CE2-CM2 : Mme Brancaz : 18 élèves
- PS-GS-CP : Mme Morillat : 20 élèves

⇒ L'arrivée de 3 nouveaux élèves est prévue d'ici fin d'année 2017 : 1 élève en CE2 et 2 élèves en GS.

Effectifs prévisionnels année 2018-2019 : 58 enfants soit une moyenne de 19 élèves / classe

### 8- Questions des parents

***Est-il possible que lorsqu'il n'y a pas la période d'activité physique en gymnase, les enfants aient au moins 1h d'EPS/semaine sur les 3 préconisées ?***

Le cycle piscine a été redemandé pour cette année à Chambéry Métropole mais refus car pas de créneau disponible. Le manque de structure à proximité de l'école, les aléas climatiques font que les activités d'EPS ne sont pas toujours possibles. Toutefois, les enseignantes ont constaté que pendant les récréations, les enfants ont une réelle dépense physique. Dans le cadre des échanges CM2/collège, les enseignantes de

l'école d'Entremont ont eu un retour très positif des professeurs d'EPS de collège sur les conditions physiques et sportives des élèves d'ELV.

***Le vendredi 11/05/2018 sera rattrapé sur des mercredis après-midi. Est-il possible de connaître les dates ? Est-ce que les TAP seront aussi en rattrapage ?***

Rattrapage mercredi 04/04/2018 pour le vendredi 11/05 matin

Rattrapage mercredi 02/05/2018 pour le vendredi 11/05 AM mais du fait de notre organisation, il y a les TAP le vendredi AM ⇒ décision à prendre par l'AADEC s'il y a rattrapage ou non des TAP, réponse non connue à ce jour

***Nous nous sommes « aperçus » qu'à la récréation de 10h00, les enfants n'avaient aucun jeu pour se « distraire » à part leurs mains et leurs pieds, qu'ils utilisent pour faire la bagarre. Je pense qu'il y a assez de violence « autour de nous ». Pourquoi ne pas leur fournir des ballons, cerceaux, cordes à sauter ?***

La récréation de 10h00 est commune à toute l'école. Pour des raisons de sécurité, les ballons ne sont pas autorisés sur ce temps (différence de gabarit, de force trop importante entre les enfants) et les cordes à sauter sont interdites. Les cerceaux sont cassés mais effectivement, voir pour refaire une commande. Une caisse de matériel est à disposition des enfants pour la récréation et un jeu a été installé dans la cour l'année dernière.

***Peut-on savoir où en est la réflexion de la mairie concernant les rythmes scolaires pour 2018-2019 ?***

Une réunion des 3 mairies (ELV, St Pierre Savoie et St Pierre Isère) est prévue le 14/11/2017, une rencontre mairie/groupe de travail parents aura lieu ensuite. Décision à prendre pour fin d'année 2017.

***Est-il possible d'avoir une relance (par exemple par mail) pour les oublis de type formalité administrative (ex. autorisation sortie scolaire non signée dans les cahiers verts) plutôt que de directement priver l'enfant de sortie ?***

Le conseil d'école rappelle qu'il faut contrôler et signer quotidiennement les cahiers de liaison. Les mots de type administratifs sont mis plusieurs jours à l'avance. L'objectif de chacun est que tous les enfants puissent participer aux sorties scolaires. Toutefois, après discussion en conseil, les propositions souhaitées ne sont pas envisageables.